



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 août 2016
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2016

6-9 septembre 2016, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Descriptif de programme de pays pour le Viet Nam

Montant indicatif de l'assistance proposée : 23 millions de dollars, dont 16,2 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 6,8 millions à financer au moyen de formules de cofinancement ou d'autres types de ressources, y compris des ressources ordinaires

Durée du programme : cinq ans (2017-2021)

Cycle : neuvième

Catégorie selon la décision 2013/31 : rose

Montant indicatif de l'assistance proposée (en millions de dollars des États-Unis) :

| Domaine de réalisations du plan stratégique | | Ressources ordinaires | Autres ressources | Total |
|---|--|-----------------------|-------------------|-------|
| Réalisation 2 | Adolescents et jeunes | 3,4 | 2,5 | 5,9 |
| Réalisation 3 | Égalité des sexes et autonomisation des femmes | 3,7 | 2,5 | 6,2 |
| Réalisation 4 | Dynamique démographique | 7,9 | 1,8 | 9,7 |
| Programme : coordination et appui | | 1,2 | - | 1,2 |
| Total | | 16,2 | 6,8 | 23 |

* Nouveau tirage pour raisons techniques (24 août 2016).

16-11556* (F) 240816 240816



Merci de recycler 



I. Analyse de la situation

1. Le Viet Nam est un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), qui compte 90 millions d'habitants et qui a une économie de marché à orientation socialiste. Au cours des 30 dernières années, le pays a réalisé un développement social et économique impressionnant, faisant progresser son intégration régionale et mondiale grâce à divers accords commerciaux. Il a atteint un certain nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement et réduit son taux de mortalité maternelle de 233 pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 60 pour 100 000 naissances vivantes en 2014, et la pauvreté a sensiblement diminué, le taux national passant de 58,1 % en 1993 à 7,1 % en 2015.

2. En dépit de ces progrès socioéconomiques, des disparités importantes entre les régions et les groupes de population demeurent. Depuis 2002, les inégalités dans le pays ont augmenté dans toutes les régions, en particulier dans les zones les plus pauvres. Les taux de pauvreté sont plus élevés parmi les minorités ethniques, les migrants, les personnes âgées, les personnes handicapées et dans les ménages dirigés par une femme. Les femmes appartenant à certains groupes ethniques minoritaires ont quatre fois plus de risques de mourir des suites d'un accouchement que les femmes de la majorité Kinh, et de nombreuses femmes – surtout les femmes célibataires, jeunes et migrantes et celles résidant dans les régions éloignées – ont difficilement accès à l'information sur les services de planification familiale. Les personnes vivant avec le VIH et les personnes handicapées sont victimes de stigmatisation et d'exclusion sociale.

3. L'urbanisation et l'industrialisation font émerger de nouvelles vulnérabilités. Les populations quasi-pauvres, vivant à peine au-dessus du seuil de pauvreté, sont en effet sensibles aux chocs internes et externes. Les migrants internes qui travaillent dans les zones industrielles et le secteur informel sont privés d'accès aux services sociaux de base. La population du Viet Nam vieillit rapidement, 10,5 % ayant plus de 60 ans. Le système de protection sociale n'est pas en mesure de fournir un seuil minimum aux groupes vulnérables, et le changement climatique a un effet négatif sur la dynamique démographique. En effet, l'élévation du niveau de la mer entraînera une émigration importante depuis les zones côtières et du delta. Les liens entre les changements climatiques, les inégalités, la pauvreté et la dynamique démographique exigent la mise en place de nouvelles politiques intersectorielles.

4. L'aide publique au développement ayant subi de réelles réductions, des mécanismes et des partenariats innovants sont nécessaires pour surmonter les difficultés qui subsistent. Le rôle joué par les Nations Unies pour ce qui est de garantir le respect de principes et de normes, de fournir des conseils stratégiques fondés sur la connaissance des faits et de promouvoir une approche du développement axée sur les droits de l'homme revêt une importance essentielle. Les objectifs de développement durable fournissent une plateforme multipartite permettant à l'ONU d'offrir un appui stratégique intégré en vue d'une société durable, inclusive et équitable.

5. Le Viet Nam se trouve dans une période de « dividende démographique » : près d'un tiers de la population est jeune. Le Gouvernement, tout en saisissant l'importance d'investir dans la jeunesse, n'a pas encore fait du développement global de la jeunesse et de sa participation aux plans nationaux de développement une priorité. Les jeunes, en particulier les migrants internes, sont confrontés à des

obstacles qui les empêchent d'accéder aux services et à l'information en matière de santé sexuelle et procréative. Les services disponibles en matière de santé sexuelle et procréative ne répondent pas aux besoins des jeunes célibataires, ce qui donne lieu à un nombre important de grossesses non désirées. Le taux de grossesse chez les adolescentes des minorités ethniques est élevé : 99 naissances pour 1 000 adolescentes. Le programme complet d'éducation sexuelle n'est pas efficacement mis en œuvre dans les écoles et les adolescents ne sont souvent pas informés des questions liées à la sexualité, à la santé et aux droits en matière de procréation et d'égalité des sexes. Le vaccin contre le papillomavirus humain ayant une disponibilité limitée, la mortalité totale causée par le cancer du col de l'utérus est estimée à 3 500 cas par an, soit plus de deux fois plus que le total de décès maternels.

6. Le Viet Nam occupe un rang relativement élevé en matière d'égalité des sexes (60^e sur 188 pays selon l'indice d'inégalité entre les sexes de 2014), pourtant, les attitudes discriminatoires et les stéréotypes persistent. Une étude nationale sur la violence domestique à l'égard des femmes de 2010 révèle que 58 % des femmes interrogées avaient subi au moins une forme de violence physique, sexuelle ou psychologique, dont 87 % n'avaient pas cherché d'aide auprès des services publics. Bien que des lois et politiques soient en place, le cadre juridique est insuffisant et l'application des lois inefficace. La baisse de la fécondité et les progrès technologiques renforcent le phénomène de sélection du sexe du fœtus, ce qui porte le déséquilibre du rapport de masculinité des naissances à 112,2 garçons pour 100 filles. Des données administratives indiquent que le mariage précoce se produit surtout dans les communautés pauvres et parmi les minorités ethniques.

7. Le Gouvernement insiste sur la nécessité de produire des données et des preuves de qualité pour faire avancer son programme de développement et réduire les inégalités. Or, même si les capacités nationales en matière de collecte et d'analyse des données ont augmenté, l'accessibilité, la qualité et la ventilation de celles-ci demeurent des sujets de préoccupation. Une utilisation systématique et massive des données disponibles est nécessaire. Le recours à des mécanismes innovants, tels que l'utilisation de données en temps réel, aiderait à identifier les tendances et les possibilités nouvelles, mais aussi les menaces émergentes à la dynamique démographique et au développement.

8. La capacité nationale de mener des politiques et des programmes fondés sur la connaissance des faits doit être renforcée, car certaines populations sont en deçà des moyennes nationales. Le cadre relatif aux objectifs de développement durable exige des approches holistiques pour résoudre des problèmes complexes avec stratégie. Une participation multipartite accrue, y compris des personnes défavorisées, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, doit être prise en compte dans les politiques. L'implication d'un large éventail d'organisations et de personnes, notamment des organisations de la société civile, est nécessaire pour éliminer les obstacles systémiques.

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

9. Le précédent programme était axé sur : a) l'appui à la production et à l'utilisation de données ventilées et de conclusions de recherche fiables sur les politiques, favorisant le suivi et l'évaluation de politiques et stratégies sur les

populations clés et le développement social; b) le renforcement des capacités de production de données sur la situation des personnes âgées, des jeunes migrants et des minorités ethniques afin de pouvoir orienter les politiques; c) l'appui au renforcement des systèmes de santé et à la lutte contre les violences sexistes et le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance; et d) l'aide aux élus en vue de la mise en place de politiques et de stratégies fondées sur des données factuelles dans des domaines où il a un avantage comparatif.

10. L'évaluation du programme de pays de 2015 a révélé que le programme était adapté aux besoins des citoyens, en particulier des groupes vulnérables, et faisait preuve d'une certaine souplesse pour répondre aux nouveaux enjeux. Le rôle du FNUAP dans la production de données démographiques a été unanimement reconnu. La capacité de l'organisation de traiter des questions complexes et sensibles aux différences culturelles, y compris la santé sexuelle et procréative des adolescents et le déséquilibre des sexes à la naissance, a été considérée comme un signe distinctif fort. Les mécanismes fondés sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme ont été bien pris en compte.

11. L'évaluation a abouti aux recommandations ci-après : a) combler le fossé entre la politique et sa mise en œuvre avec les parties prenantes; b) tirer parti de l'expertise établie et de la réputation du programme dans le traitement des questions sensibles et générer, analyser et utiliser des données pour le développement; c) élargir le partenariat avec les organisations de la société civile et le secteur privé et faire en sorte de prendre en compte des points de vue variés dans les processus d'élaboration de politiques; d) mieux mesurer les effets des plaidoyers en faveur des politiques; e) examiner de nouvelles modalités de mise en œuvre du programme, y compris des mécanismes hors projet; et f) inscrire la trajectoire de développement du pays dans une vision à plus long terme. Des mécanismes plus souples pour fixer les niveaux cibles et en faire le suivi afin de s'adapter rapidement à l'évolution du contexte, faisaient également partie des recommandations.

III. Programme proposé

12. Le Viet Nam étant un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le FNUAP mettra l'accent sur l'accès universel à la santé sexuelle et procréative, en particulier chez les jeunes, sur la lutte contre les violences sexistes et les pratiques néfastes, le renforcement de la production et de la capacité d'analyse de données et les plaidoyers en faveur de politiques fondées sur la connaissance des faits – qui soient en phase avec le Plan national de développement socioéconomique 2016-2020, les objectifs de développement durable et les cadres normatifs nationaux. Le FNUAP luttera contre les inégalités et les vulnérabilités émergentes et s'appuiera sur un mécanisme fondé sur les droits de l'homme tout au long du cycle. Le programme soutient l'élaboration de politiques et la mise en œuvre efficace de la lutte contre les inégalités, en particulier dans les communautés ethniques minoritaires, et contribuera à la conception de politiques stratégiques permettant de remédier aux vulnérabilités émergentes, en particulier chez les jeunes migrants, les populations quasi-pauvres, les populations vieillissantes, les femmes victimes de violences et les populations fragilisées par le changement climatique.

13. Dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action », le FNUAP s'appuie sur son créneau déjà bien établi et sur la coopération avec d'autres organismes des Nations

Unies. Il continuera de diriger les efforts interinstitutionnels de production de données pour favoriser le développement et la jeunesse et lutter contre les violences sexistes. Le programme sera exécuté grâce à des coalitions plus larges de parties prenantes, telles que les organisations de la société civile et le secteur privé.

A. Réalisation 2 : adolescents et jeunes

14. Produit 1: amélioration du climat politique national pour mener des activités de plaidoyer participatives et fondées sur la connaissance des faits afin de créer des lois, des politiques et des programmes sur les adolescents axés sur les droits de l'homme et régler les questions de développement de la jeunesse. Pour parvenir à un accès universel à la santé sexuelle et procréative, le programme met l'accent sur des activités de plaidoyer fondées sur la connaissance des faits et sur la défense des droits des populations jeunes vulnérables, tels que les jeunes des minorités ethniques. Il favorise le changement de politiques en faveur du développement global de la jeunesse, notamment: a) l'examen et l'application de la loi sur les jeunes, b) la promotion de la participation des jeunes à l'élaboration des politiques; c) l'appui des politiques pour une éducation sexuelle complète; d) les conseils stratégiques sur le renforcement de l'accès des jeunes à l'information et à des services en matière de santé sexuelle et procréative, y compris sur le vaccin contre le papillomavirus humain; et e) la prise en compte de la question de l'égalité des sexes dans les politiques et les programmes pour les jeunes.

B. Réalisation 3 : égalité des sexes et autonomisation des femmes

15. Produit 1: amélioration de l'environnement politique pour prévenir les violences sexistes et les pratiques néfastes et permettre la prestation de services multisectoriels grâce à un partenariat renforcé avec les organisations de la société civile. Le programme fournit des conseils et une assistance technique en matière de politiques au Gouvernement, aux organisations de la société civile et au secteur privé afin de changer les normes culturelles, défendre les droits des femmes et lutter contre les violences sexistes et les pratiques néfastes. Il permettra : a) d'appuyer l'élaboration de lignes directrices et de normes pour des services nationaux multisectoriels; b) de renforcer les programmes de formation initiale et continue en matière de prévention des violences sexistes et de réponse à celles-ci; c) d'élaborer des lignes directrices permettant aux travailleurs sociaux de travailler avec des auteurs d'infraction masculins; d) de soutenir l'institutionnalisation du paquet minimum d'intervention et des mécanismes de coordination multisectorielle conçus pour lutter contre les violences sexistes; e) d'aider les partenaires à élaborer et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives pour faire participer des hommes et des garçons impliqués dans des violences sexistes et des pratiques néfastes et promouvoir un meilleur accès aux services de santé aux femmes et filles vulnérables; et f) de défendre et d'appuyer l'examen de la loi sur la prévention et le contrôle de la violence domestique.

C. Réalisation 4 : dynamique démographique

16. Produit 1: renforcement des données afin de faire face aux inégalités en matière de politiques sur la population et le développement, le changement climatique, la santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation. Les données et les éléments concrets sont indispensables à la promotion efficace et à l'élaboration de politiques. Au Viet Nam, les données scientifiques sont un outil extrêmement efficace pour faire changer les politiques. Le programme appuiera essentiellement : a) le recensement de 2019, y compris l'analyse approfondie des données, b) la réalisation d'enquêtes nationales répétées sur la santé sexuelle et procréative des adolescents, la planification familiale et l'analyse approfondie des données issues des enquêtes nationales de 2015 sur la migration et sur les minorités ethniques; c) le suivi des indicateurs localisés des objectifs de développement durable; d) l'amélioration des registres et des statistiques de l'état civil; e) la production et l'analyse de données et de recherche en matière de politiques – sur le vieillissement de la population; les liens entre le changement climatique et la dynamique démographique; le financement des soins de santé sexuelle et procréative; un accès équitable aux services santé sexuelle et procréative chez les populations vulnérables, y compris les travailleurs du sexe; et les cancers du système reproducteur.

17. Produit 2: amélioration de l'environnement politique afin de tenir compte de la dynamique démographique et des données sanitaires et sociales dans les programmes et les politiques visant à défendre les droits de l'homme, à lutter contre les inégalités et à atteindre un développement équitable et durable. Le programme soutient l'utilisation de données et de preuves pendant l'intégralité du cycle en favorisant le dialogue et le partage des connaissances multipartites sur les politiques. Il contribuera à renforcer les liens entre les gouvernements centraux et infranationaux dans les zones de mandat du FNUAP, et à prendre en compte les groupes vulnérables dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques. Le programme mettra l'accent sur: a) le plaidoyer en faveur d'une loi de la population et d'une loi sur les consultations et le traitement médicaux fondées sur la connaissance des faits et les droits de l'homme; b) la promotion de politiques nationales de financement de la santé en vue d'une couverture universelle en matière de santé sexuelle et procréative; c) l'élaboration de politiques et de programmes sur la protection sociale des populations vulnérables; et d) l'élaboration de politiques et de lignes directrices permettant d'améliorer l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative chez les populations clés. Le programme favorisera également le partage de connaissances et la coopération Sud-Sud et Nord-Sud afin de soutenir l'élaboration de politiques fondée sur la connaissance des faits.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

18. Le FNUAP et le Gouvernement vietnamien, par l'intermédiaire du Ministère de la planification et de l'investissement qui assumera la fonction d'entité de coordination, seront conjointement responsables de la gestion du programme, selon les directives et procédures du FNUAP, les lignes directrices harmonisées de gestion de projet et de programme et une approche de gestion fondée sur les résultats. Guidé par le plan de partenariat, le FNUAP mettra à profit des partenariats créés avec des entités gouvernementales, des organisations de la société civile, des universités, le

secteur privé, les médias et des partenaires internationaux sur le plan local et national. Le programme sera mis en œuvre à travers des modalités directes et nationales d'exécution. Le FNUAP travaillera avec un petit nombre de partenaires d'exécution, tels que des organisations de la société civile, et le bureau de pays cherchera des moyens innovants de suivre et d'évaluer les résultats du programme, et notamment de mesurer les résultats des activités de plaidoyer en faveur des politiques.

19. Le bureau de pays affectera les fonds du programme requis de manière à garantir une structure de personnel suffisante et possédant les capacités et les compétences requises en matière de services de conseil technique et stratégique, de plaidoyer et de suivi de la mise en œuvre des politiques et de communication stratégique. Afin d'assurer une coordination efficace des programmes et des opérations, le bureau de pays continue de tirer parti de la présence d'autres organismes des Nations Unies au même endroit. Le bureau régional, les divisions du siège du FNUAP et les partenaires extérieurs fourniront un appui opérationnel, technique et programmatique supplémentaire.

CADRE DE RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES POUR LE VIET NAM (2017-2021)

| <p>Priorité du pays : améliorer les capacités, la santé, le moral et le mode de vie des populations afin de développer une main-d'œuvre de qualité. Objectifs de développement durable : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Réalisation 1.2 du plan stratégique (projet) : d'ici à 2021, toutes les populations, en particulier les plus vulnérables, bénéficieront de systèmes de protection de la santé inclusifs et équitables et de la promotion d'un environnement sain.</p> | | | | |
|--|--|---|--|---|
| Réalisation du plan stratégique du FNUAP | Produits du programme de pays | Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles | Partenaires | Montant indicatif des ressources |
| <p>Réalisation 2: adolescents et jeunes dans les politiques et programmes nationaux de développement, la priorité est davantage accordée aux adolescents, en particulier aux très jeunes adolescentes, notamment moyennant la mise à disposition de services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation</p> <p><u>Indicateurs(s)</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> lois et les politiques donnant aux adolescents (quel que soit leur état civil) accès aux services de santé sexuelle et procréative en place. Niveau de référence: non; niveau cible: oui | <p>Produit 1: amélioration du climat politique national pour mener des activités de plaidoyer participatives et fondées sur la connaissance des faits afin de créer des lois, des politiques et des programmes sur les adolescents privilégiant les droits de l'homme et régler les questions de développement de la jeunesse</p> | <ul style="list-style-type: none"> disponibilité de recommandations fondées sur les droits de l'homme et la connaissance des faits pour examiner les lois sur les jeunes et les politiques connexes, notamment les besoins non satisfaits des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative Niveau de référence: non; niveau cible: oui disponibilité de recommandations stratégiques et programmatiques visant à améliorer les programmes nationaux complets d'éducation sexuelle et leur mise en œuvre en conformité avec les normes internationales Niveau de référence: non; niveau cible: oui plates-formes nationales pour la participation active des jeunes (en particulier d'adolescents et de jeunes défavorisés) à la planification et à la prise de décision sur les lois et les politiques en place Niveau de référence: non; niveau cible: oui nombre de lignes directrices et d'outils de suivi élaborés et utilisés efficacement pour que les politiques et les programmes nationaux et infranationaux pour les jeunes tiennent compte de l'égalité des sexes. Niveau de référence: 0; niveau cible: 2 | <p>Ministères de l'intérieur, de la santé, de l'éducation et la formation, du travail, des personnes handicapées et des affaires sociales; Comité des affaires ethniques minoritaires; Commission parlementaire de la culture, de la jeunesse, des adolescents et des enfants; organisations de masse; organismes des Nations Unies; organisations de la société civile; secteur privé et médias</p> | <p>5,9 millions de dollars (dont 3,4 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 2,5 millions sur d'autres ressources)</p> |

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| <p>Priorité du pays : mettre en œuvre efficacement l'égalité des sexes et la promotion des femmes; promouvoir et protéger les droits des enfants.</p> <p>Objectifs de développement durable : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <p>Réalisation 4.2 du plan stratégique (projet) : d'ici à 2021, la protection des droits de l'homme sera renforcée par un meilleur système judiciaire, un plus grand respect de l'État de droit, une égalité accrue entre les sexes et la prévention efficace de toutes les formes de discrimination et de violence</p> | | | | |
| <p>Réalisation 3: égalité des sexes et autonomisation des femmes la promotion de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits de la procréation, notamment pour les femmes, les adolescentes et les jeunes les plus vulnérables et marginalisées, est renforcée</p> <p><u>Indicateurs(s):</u> des plans nationaux d'action sur l'égalité des sexes et les violences sexistes qui prennent en compte la question des droits en matière de procréation avec des niveaux cibles précis et des allocations budgétaires nationales publiques. Niveau de référence: non; niveau cible: oui</p> <p>Proportion de mesures prises à partir des recommandations émises à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes lors du cycle précédent d'établissement des rapports Niveau de référence: 0; niveau cible: 50 %</p> | <p><u>Produit 1:</u> amélioration de l'environnement politique pour prévenir les violences sexistes et les pratiques néfastes et permettre la prestation de services multisectoriels grâce à un partenariat renforcé avec les organisations de la société civile</p> | <ul style="list-style-type: none"> nombre de documents directifs et de lignes directrices sur les violences sexistes et les pratiques néfastes élaborés et utilisés pour la création de lois, et l'élaboration et la programmation de politiques Niveau de référence: 0; niveau cible: 6 nombre de nouvelles initiatives sur l'implication des hommes et des garçons en matière de violences sexistes et de pratiques néfastes avec les organisations de la société civile et le secteur privé Niveau de référence: 0; niveau cible: 3 indicateurs d'égalité des sexes inclus dans les indicateurs nationaux de statistique conformes aux objectifs de développement durable et aux normes internationales Niveau de référence: non; niveau cible: oui nombre de recommandations disponibles fondées sur des données portant sur les violences sexistes, les pratiques néfastes et le travail du sexe, et utilisées pour la défense et l'élaboration de politiques Niveau de référence: 0; niveau cible: 5 | <p>Ministères du travail, des personnes handicapées et des affaires sociales, de la culture, du sport et du tourisme, de la santé, de l'enseignement et de la formation, de l'intérieur, de la sécurité publique; Comité des affaires ethniques minoritaires; Commission parlementaire de la culture, de la jeunesse, des adolescents et des enfants; organisations de masse; organismes des Nations Unies; organisations de la société civile; secteur privé et médias</p> | <p>6,2 millions de dollars (dont 3,7 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 2,5 millions sur d'autres ressources)</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| <p>Priorité du pays : perfectionner le système juridique et s'assurer qu'il soit suffisamment complet, cohérent et transparent pour répondre aux besoins de développement socioéconomique et d'intégration internationale.</p> <p>Objectifs de développement durable: (3) permettre à tous de vivre en bonne santé et favoriser le bien-être de tous à tout âge; (5) parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles; (13) prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions; (17) renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p> <p>Réalisation 4.1 du plan stratégique (projet): d'ici à 2021, la prise de décision participative et transparente et les institutions responsables seront renforcées et dotées de politiques et mécanismes de mise en œuvre à l'écoute des populations, en particulier des groupes vulnérables, des femmes, des jeunes et des enfants.</p> | | | | |
| <p>Réalisation 4: dynamique démographique les politiques nationales et les programmes internationaux de développement sont améliorés grâce à l'intégration d'analyses factuelles sur la dynamique démographique et ses liens avec le développement durable, la santé en matière de sexualité et de procréation, les droits de la procréation, la lutte contre le VIH et l'égalité des sexes</p> <p><u>Indicateurs(s):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> nombre de nouveaux documents finaux de réunions internationales et intergouvernementales de haut niveau axées sur la santé sexuelle et procréative, les droits en matière de procréation, l'égalité des sexes, les besoins des adolescents et des jeunes et la dynamique démographique, auxquels le Viet Nam a contribué conformément aux termes de la Conférence internationale sur la population et le développement Niveau de référence: 0; niveau cible: 3 nombre d'enquêtes nationales sur les ménages qui permettent de présenter des informations sur les indicateurs d'objectifs de développement durable localisés liés à la santé sexuelle et procréative et à l'égalité des sexes Niveau de référence: 0; niveau cible: 1 | <p>Produit 1: renforcement des données afin de faire face aux inégalités en matière de politiques pour la population et le développement, le changement climatique, la santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation</p> | <ul style="list-style-type: none"> disponibilité de recommandations techniques pour le recensement de 2019 Niveau de référence: non; niveau cible: oui disponibilité de données mises à jour sur les inégalités en matière d'accès et d'utilisation des services de santé sexuelle et procréative, y compris la planification familiale Niveau de référence: non; niveau cible: oui mise en place et utilisation efficace du cadre de suivi national des objectifs de développement durable accompagné d'indicateurs liés à la Conférence internationale sur la population et le développement Niveau de référence: non; niveau cible: oui disponibilité de recommandations techniques pour améliorer le registre et les statistiques d'état civil examinées et envisagées par le Gouvernement Niveau de référence: non; niveau cible: oui | <p>Office national des statistiques; Ministères de la santé, de l'enseignement et de la formation, du travail, des personnes handicapées et des affaires sociales, de la culture, du sport et du tourisme; Comité des affaires ethniques minoritaires; Commission parlementaire de la culture, de la jeunesse, des adolescents et des enfants; les organisations de masse; organismes des Nations Unies; organisations de la société civile; secteur privé et médias</p> | <p>6,5 millions de dollars (5,5 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 1 million sur d'autres ressources)</p> |

| | | | | |
|--|--|--|---|---|
| | <p><u>Produit 2</u>: amélioration de l'environnement politique afin d'intégrer la dynamique démographique et des données sanitaires et sociales dans les programmes et politiques visant à défendre les droits de l'homme, lutter contre les inégalités et atteindre un développement équitable et durable</p> | <ul style="list-style-type: none"> • disponibilité de nouvelles recommandations fondées sur les droits de l'homme et la connaissance des faits en vue de l'élaboration, de la révision et de l'examen de la loi sur la population, et de l'adoption de résolutions sur la population et le développement et les politiques connexes Niveau de référence: non; niveau cible: oui • disponibilité de nouvelles recommandations fondées sur les droits de l'homme et la connaissance des faits en vue de l'élaboration et de la révision et du suivi des politiques et des lignes directrices sur l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative, y compris la prévention du cancer du col de l'utérus, pour les femmes et les filles des minorités ethniques Niveau de référence: non; niveau cible: oui • nombre de nouvelles initiatives de coopération internationale sur le vieillissement, la planification familiale et la santé sexuelle et procréative des adolescents dans le cadre de plaidoyers en faveur de politiques et de l'élaboration de programmes fondés sur la connaissance des faits Niveau de référence: 0; niveau cible: 10 | <p>Ministères de la planification et de l'investissement, de la santé, de l'enseignement et de la formation, du travail, des personnes handicapées et des affaires sociales, de la culture, du sport et du tourisme; Comité des affaires ethniques minoritaires; Comité central pour la vulgarisation et l'enseignement; Commission parlementaire de la culture, de la jeunesse, des adolescents et des enfants; organisations de masse; les organismes des Nations Unies; organisations de la société civile; universités; secteur privé et médias</p> | <p>3,2 millions de dollars (2,4 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 0,8 millions de dollars sur d'autres ressources)</p> <p>montant total prévu pour la coordination du programme et l'assistance: 1,2 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires</p> |
|--|--|--|---|---|